

1. Définitions.

Le Client (vous) : personne achetant des Produits ou des Services.

imavox (nous) : imavoxSA, le cas échéant, le Prestataire.

Confirmation de commande : accusé de réception de votre commande envoyé par imavoxSA

Prix : prix de vente indiqué dans la Confirmation de commande.

Produit : décrit dans la Confirmation de commande. Peut inclure des Produits imavox, des Produits Tiers et une Offre de Services.

Offre de services : décrite dans la Confirmation de commande et/ou dans un descriptif de services imavox.

Prestataires : imavox ou ses prestataires de services agréés.

Produits Tiers : tous les produits non marqués imavox.

Logiciels : logiciels d'exploitation ou logiciels applicatifs.

Services : prestations de services ou de support technique effectuées par imavox ou le Prestataire conformément à l'Offre de Services.

2. Champ d'application. Ce contrat s'applique aux ventes, Services et annonces faits par IMAVOX dans les catalogues, tarifs, publicités et devis, sur Internet ou par oral. Toute modification de ce contrat ou d'un devis doit être confirmée par IMAVOX par écrit. Toutes autres conditions sont exclues. En passant votre commande vous acceptez expressément ce contrat. Ce contrat ne s'applique pas aux Produits achetés à un revendeur ou à un distributeur, et n'est pas davantage un contrat de revendeur ou de distribution.

3. Devis/Commandes/Contrat. Seuls les devis écrits sont valables, pendant la durée qui y est indiquée. Si non, la durée est de 10 jours. Les commandes peuvent être passées sur Internet, par téléphone, courrier ou fax. Elles ne lient imavox qu'après envoi par IMAVOX d'une Confirmation de commande écrite par imavox. Vous devez vérifier la Confirmation de commande et nous avertir immédiatement par écrit de toute erreur. Sinon ce contrat s'appliquera à ladite Confirmation de commande. IMAVOX se réserve le droit de modifier les produits (y inclus les produits tiers), sans avis préalable, mais nous vous assurons des fonctionnalités et performances au moins équivalentes.

4. Prix/Conditions de paiement. Les Prix des Produits et des Offres de services, les taxes afférentes, les frais de port, d'assurance et d'installation sont indiqués sur votre facture. Les variations de taux de change, frais douaniers, d'assurance, de transport et coûts d'achat des composants et Services peuvent nous conduire à ajuster les prix en conséquence. Les prix indiqués sont toujours sans Taxe à Valeur Ajoutée, si celle-ci n'est pas déclarée expressément. Vous devez effectuer le paiement des factures à la commande ou, si nous l'acceptons, dans les 30 jours suivant la date de facture, sans que imavox ait à faire un rappel. imavox peut suspendre les livraisons ou Services jusqu'au paiement complet du prix de la commande en cause. Si vous payez en retard, les frais de recouvrement seront à votre charge et vous nous devrez des intérêts moratoires sur le montant dû, calculées sur la base du taux d'intérêt légal. Les chèques sont acceptés sous réserve d'encaissement définitif.

Les prix pour les services peuvent varier jusqu'à 10% de la Confirmation de commande, car au moment de l'établissement de l'offre un certain nombre de hypothèses a du être choisi. Des variations plus important seront discutées avec le client avant exécution du service supplémentaire.

En cas de retard de livraison de produits tiers qui ont comme conséquence un changement de prix, les coûts supplémentaires seront facturés au client.

5. Transmissions. Les exigences de imavox vis-à-vis du client ne peuvent se transmettre en aucun cas à un tiers. Le client reste débiteur unique pour les produits et services facturés par imavox.

6. Livraison/Risques. Le délai de livraison indiqué dans la Confirmation de commande est indicatif. Les livraisons peuvent être échelonnées. Le lieu de livraison est indiqué dans la Confirmation de commande. imavox ne peut se trouver en demeure de livrer que suite à un rappel écrit. Ce rappel peut intervenir, au plus tôt, deux semaines après l'écoulement du délai non contraignant de livraison. Avant ce moment, une résiliation du contrat est exclue. Si vous refusez la livraison sans notre accord, vous devrez payer nos frais et pertes en résultant, y compris les frais d'entreposage jusqu'à ce que vous acceptiez la livraison.

Le transfert des risques a lieu lorsque nous vous livrons le Produit. Vous devez vérifier les colis à l'arrivée et indiquer par écrit au transporteur toutes les réserves justifiées.

7. Réserve de propriété. Tous les Produits restent entièrement propriété de imavox jusqu'à ce que tous les produits et services en relation avec la commande soient payés.

8. Vérification. Vous devez vous assurer de la conformité des Produits / Services livrés avec le contrat immédiatement lors de la livraison et signaler les défauts reconnaissables sans délai par écrit, mais au plus tard dans les sept jours du calendrier qui suivent la livraison. A défaut, les Produits / Services livrés sont considérés comme acceptés. Si le retour du Produit est accepté par imavox, vous devez remettre le produit dans son état d'origine, dans son emballage d'origine, avec bon de retour et preuve d'achat. Vous supportez les frais de retour.

9. Garantie. Nous vous garantissons qu'au moment de la livraison, les Produits imavox et nos prestations de service correspondent aux spécifications contractuelles et aux standards usuels dans la branche et sont exécutés avec soin. Toute autre garantie est exclue. Le délai de garantie se limite à 7 jours du calendrier. Vous avez exclusivement le droit à la réparation, respectivement à la livraison de remplacement, selon les possibilités de imavox. A cet effet, nous sommes habilités à vérifier les produits/prestations de services dans vos ou nos locaux, selon notre choix. Si la réparation ou la livraison de remplacement échouent, vous êtes en droit d'exiger une indemnité pour la moins-value effective de la chose (Réduction du prix), mais pas la résolution du contrat de vente (Résiliation), à moins que la moins-value effective n'atteigne le montant du prix de vente. En cas de réparation ou de livraison de remplacement imavox acquiert la propriété des composants ou des appareils démontés ou échangés du simple fait de leur démontage/échange. imavox ne fournit aucune garantie pour les défauts dont elle n'est pas responsable. En particulier, aucune garantie n'est fournie :

- pour les défauts qui sont provoqués par une installation défectueuse de votre fait ou du fait d'un tiers mandaté par vous, par de fausses manipulations, par une intervention dans ou une modification du produit par vous-même ou par un tiers non autorisé, de même que par toute autre influence extérieure ;

- quant au caractère approprié du produit pour le type d'utilisation recherché ;
- quant à la compatibilité et le fonctionnement avec d'autres produits, à moins que cela ne fasse l'objet d'une garantie spécifique ;
- pour les produits de tiers (dont seul le fabricant concerné est responsable) ;
- pour les prestations fournies conformément à vos instructions.

10. Services. Ils sont fournis par nous ou nos Prestataires. Les délais d'intervention sont estimatifs et dépendent de l'éloignement, l'accessibilité du Produit et de la préparation du site. Le service peut être fourni par téléphone ou Internet. Le dépannage a lieu à notre choix dans vos locaux ou dans les nôtres. IMAVOX reste propriétaire des Produits ou pièces remplacées, et vous les facturera s'ils ne nous sont pas retournés sur simple demande. Les Produits Tiers sont réparés conformément à la garantie de leurs constructeurs ou éditeurs. Les pièces non essentielles au fonctionnement du Produit peuvent être dépannées dans un délai excédant celui prévu dans l'Offre de services.

11. Main d'œuvre et personnel. Horaire de travail : Les heures de travail du personnel sont comprises dans une tranche horaire de 07h00 à 19h00. En dehors de ces heures, le tarif des prestations est majoré. **11.1. Majorations :** 11.1.1 Heures effectuées entre 19h00 et 23h59 +25%. Heures effectuées entre 00h00 et 06h59 + 50%. 11.1.2. En cas de prestation effectuée pendant le week-end, la main d'œuvre est majorée de 25% le samedi et de 50% le dimanche. 11.1.3. Pour les prestations effectuées le week-end de nuit, les majorations des points 11.1.1 et 11.1.2 sont cumulables. **11.2 Facturation des heures de travail :** La main d'œuvre est facturée à l'heure. Pour les forfaits journaliers, le nombre d'heures s'élève à 10 heures de travail par jour. En cas de dépassement, les heures seront facturées au tarif horaire en vigueur, selon le point 11.1.1. **11.3. Facturation des frais :** Toutes les charges des repas, boissons et logement pendant le montage, l'exploitation et la démontage seront facturées au client final.

11. Responsabilité. Nous assumons une responsabilité illimitée pour les actes ou omissions intentionnels ou résultant d'une faute grave. Pour le reste, notre responsabilité pour les dommages directs et indirects (tels que le gain manqué) est, dans les limites légales, totalement exclue. La clause 13 ci-après demeure réservée. Les prétentions fondées sur la loi sur la responsabilité du fait des produits, ou résultant de défauts dissimulés dolosivement ou d'atteintes à la santé, à l'intégrité personnelle et à la vie ne sont pas touchées par les précédentes limitations de responsabilité.

12. Logiciels. Vous acceptez que les Logiciels qui ne sont pas édités par IMAVOX vous soient fournis selon les termes de la licence et de la garantie de leurs éditeurs. Les licences de Logiciels sont jointes au Produit et vous devez vous y conformer. Si vous refusez le contrat de licence du logiciel d'exploitation lors de son démarrage, imavox a la possibilité, mais pas l'obligation, de reprendre le Logiciel complet contre remboursement du prix d'achat.

13. Force majeure. Nous ne sommes pas responsables des retards d'exécution des livraisons ou Services causés par des événements échappant à notre contrôle raisonnable et aurons droit à un délai supplémentaire en cas par exemple de : graves, actes terroristes, guerres, problèmes affectant nos fournisseurs, les transports ou notre production, fluctuations des taux de change, actes des autorités publiques, catastrophes naturelles. Si une telle situation dure plus de 2 mois, ce contrat pourra être résolu sans respect du délai de résiliation, par l'une ou l'autre partie. Toute indemnité est exclue.

14. Confidentialité. Chaque partie doit traiter les informations confidentielles reçues de l'autre avec la plus stricte confidentialité.

15. Résiliation. Nous pouvons en particulier résilier ce contrat sans préavis si vous trouvez en demeure dans le paiement des montants convenus depuis plus de deux semaines malgré une prolongation de délai. Chaque partie peut résilier le contrat si l'autre: (i) commet un manquement grave ou persistant à ses obligations contractuelles et ne le répare pas dans les 30 jours suivant notification écrite, ou (ii) devient insolvable ou incapable de payer ses dettes.

16. Validité. Les contrats « Services Points » sont valable 18 mois à partir de la date de signature du contrat. Une fois échu, Imavox n'est plus dans l'obligation d'honorer les « Services Points » restants de quelque manière que se soit.

17. Vos obligations. En tant que Client, vous êtes responsables :

- de votre propre choix du Produit et de son adéquation à l'usage que vous en ferez,
- de vos frais téléphoniques et postaux lorsque vous contactez imavox,
- des Matériels Intégrés, leurs performances et licences d'utilisation,

Vous devez à notre personnel toutes les informations, la coopération et les facilités d'accès propres à permettre l'exécution rapide de nos engagements, faute de quoi nous en serions libérés. Vous assumez l'exécution des pré-requis techniques avant nos prestations, la sauvegarde et la confidentialité de vos données, et les déclarations réglementaires vous incombant. imavox ne sera en aucun cas responsable pour la perte de données.

18. Protection des données. Vous acceptez que les informations vous concernant soient conservées ou transférées conformément aux lois applicables sur la protection des données personnelles, et aux traitements informatiques gérés par imavox.

19. Litiges. La présente convention est régie par le droit suisse. La Convention de Vienne sur les contrats de vente internationale de marchandises n'est pas applicable à ce contrat. Les parties conviennent de la compétence exclusive des tribunaux au siège de imavoxSA.

20. Alimentation électrique. Il est de la responsabilité du client de fournir l'accès à un réseau électrique aux normes et de s'assurer que le débit électrique est adapté à la prestation commandée. imavox décline toute responsabilité en cas de coupure de courant ou de dommages causés si le réseau électrique est inadéquat.

21. Droit applicable. Le contrat est régi exclusivement par le droit suisse. Sont exclusivement compétents, en cas de litige, les tribunaux ordinaires du canton de Vaud, sous réserve de recours au Tribunal fédéral.

22. Divers. Si une clause du contrat est déclarée nulle par un tribunal, le reste s'applique. imavox peut sous-traiter ou transférer ses engagements. Vous ne pouvez pas céder ou transférer vos obligations. Les notifications doivent être envoyées par lettre recommandée.